

RAPPORT ANNUEL 2020



IEDM

Des idées
pour une société
plus prospère

«La comédie de la BBC *Yes, Prime Minister* illustre parfaitement la logique des politiciens dans la réplique suivante : “Nous devons faire quelque chose. Voici quelque chose. Faisons-le.” »

- Kya Shoar



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Hélène Desmarais

ADMINISTRATEURS

- ✓ Jean Bernier
- ✓ Stéphan D. Crétier
- ✓ Jacques Drouin
- ✓ Nathalie Elgrably-Lévy
- ✓ Richard Garneau
- ✓ Philip Infilise
- ✓ Michel Kelly-Gagnon
- ✓ Normand Lebeau
- ✓ Guillaume Marion
- ✓ Marc Meunier
- ✓ Caroline Montminy, CFA
- ✓ Pierre Simard
- ✓ Claude Thibault
- ✓ Terry Tretiak

LE BUREAU DES GOUVERNEURS

- ✓ Randall Birks
- ✓ Eric Boyko
- ✓ Reuven Brenner
- ✓ L'honorable Baljit S. Chadha, c.p.
- ✓ Mario Charpentier
- ✓ Léon Courville
- ✓ Jean-Guy Desjardins
- ✓ Daniel R. Dorey, MBA
- ✓ Marcel Dutil, C.M.
- ✓ François Hudon
- ✓ George F. Lengvari Jr.
- ✓ Bernard Lord
- ✓ Reford MacDougall, C.M.
- ✓ Dr Eleanor Nicholls
- ✓ Adrien D. Pouliot
- ✓ Yves Rabeau
- ✓ Maureen Sabia
- ✓ Dennis Sharp
- ✓ Guy Tremblay

L'ÉQUIPE



**MICHEL
KELLY-
GAGNON**

Président
et directeur
général



**MIGUEL
OUELLETTE**

Directeur des
opérations et
économiste



**CAROLE
FISSET**

Coordonnatrice,
développement
et administration



**MARIE-EVE
McNICOLL**

Conseillère en
communications



**BRADLEY
DOUCET**

Réviseur
et traducteur



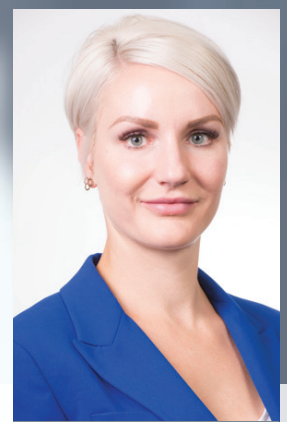
**OLIVIER
RANCOURT**

Économiste



**MARIA LILY
SHAW**

Économiste



**KRYSTLE
WITTEVRONGEL**

Analyste en
politiques publiques

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

Hélène Desmarais



L'année 2020 a sans nul doute été une année éprouvante. J'espère de tout cœur que vous traversez cette période difficile sans trop d'impacts négatifs dans votre vie personnelle. Nos pensées sont avec ceux et celles d'entre vous qui ont été touchés d'une manière ou d'une autre par ce fâcheux virus.

Malgré la crise, l'IEDM est resté actif toute l'année et a poursuivi son travail de recherche et d'analyse des politiques publiques afin de déterminer les mesures les plus appropriées pour faire face aux défis de notre société.

Évidemment, notre équipe a consacré une partie importante de son travail cette année à offrir des solutions et à réagir aux mesures mises en place par les gouvernements dans le contexte de la pandémie. Malheureusement, force nous est de constater, encore une fois, que notre système hospitalier monopolistique contrôlé par l'État (un des seuls de ce type au monde, faut-il le rappeler) n'a pas été à la hauteur de la situation et nécessite des réformes en profondeur. Cette observation lucide n'enlève par ailleurs rien au dévouement parfois carrément héroïque du personnel soignant pour qui nous avons la reconnaissance la plus complète.

Les plans d'aide visant à atténuer les effets économiques négatifs des confinements ont quant à eux été mis en place dans l'urgence et sans vraiment se préoccuper de leurs effets désastreux sur les finances publiques, avec lesquels nous devons composer pendant les prochaines décennies. Si un certain niveau d'aide était sans nul doute requis, il est loin d'être certain que ces divers programmes ont toujours été déployés de façon optimale.

La COVID-19 est évidemment une maladie grave qui, dans certains cas, peut avoir des conséquences carrément désastreuses pour ceux qui en sont atteints. Mais comme dans toutes les situations où il intervient, le gouvernement doit s'assurer de faire un arbitrage optimal entre les impacts sur les uns et les autres, et les coûts/avantages à court terme versus ceux à plus long

terme. Pour en arriver à des décisions optimales, il est essentiel de tenir des débats rationnels et d'avoir accès à toute l'information nécessaire. En ce sens, que l'on soit pour ou contre les mesures de confinement strictes et de longue durée, il est nécessaire d'entendre les deux côtés de la médaille.

Nous avons malheureusement constaté en 2020 que les gouvernements n'ont pas fait preuve de la transparence nécessaire pour justifier leurs décisions, qui ont eu de lourdes conséquences pour les aînés vulnérables, le personnel de la santé au bord de l'épuisement, les jeunes dont la scolarité connaît des ratés, les personnes seules souffrant de dépression, ou les entrepreneurs qui ont fait faillite.

Cette situation démontre aussi l'importance renouvelée d'avoir une institution comme l'IEDM au Canada, et en particulier au Canada francophone, qui pose les questions difficiles et soulève les véritables enjeux. L'IEDM a toujours eu un rôle de chien de garde dans les débats publics. Cela fait partie de notre mission de remettre en question les idées reçues. C'est ce que nous continuerons de faire en 2021.

Au-delà de cet enjeu central qu'a été la pandémie, l'équipe de l'IEDM a bien sûr poursuivi sa réflexion et est intervenue sur plusieurs autres dossiers de l'heure, comme le décrit en détail notre président-directeur général, Michel Kelly-Gagnon, dans son message.

Pour continuer à faire ce travail essentiel, notre institut a besoin de votre appui. C'est d'autant plus le cas dans un contexte où les finances publiques imposeront aux gouvernements des choix très difficiles pour plusieurs années à venir. D'ailleurs, il ne s'agira pas seulement d'exercer un contrôle rigoureux des dépenses publiques. Il sera également crucial que nos gouvernants adoptent un cadre fiscal et réglementaire susceptible de favoriser l'investissement privé, l'entrepreneuriat et donc, ultimement, la croissance économique et le bien-être qui en découle pour la population. Sans être pessimiste, il n'est pas déraisonnable de ressentir un certain degré d'inquiétude face aux grandes orientations politico-économiques qui sont actuellement en train d'émerger.

Si vous êtes un donateur, je vous invite à faire preuve de la plus grande générosité possible en 2021 pour s'assurer que l'IEDM ait les moyens de poursuivre son travail unique, et je dirais même crucial.

Je voudrais terminer en remerciant nos collègues Randall Birks, Léon Courville et Guy Tremblay, qui ont quitté le conseil d'administration de l'IEDM après plusieurs années de loyaux services et ont joint le bureau des gouverneurs.

Aéline Desmarais

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Michel Kelly-Gagnon

Malgré le fait que ce fut une année pour le moins inhabituelle et éprouvante pour les amoureux de la liberté, l'IEDM a continué à mener son combat en 2020. En effet, nous pensons que les efforts d'organisations comme la nôtre pour faire de façon systématique la promotion du libre marché dans les médias sociaux et fournir un contenu en temps opportun aux médias traditionnels sont plus cruciaux que jamais.

En 2020, l'IEDM a lancé 24 publications, commandé trois sondages d'opinion, produit trois courtes vidéos d'animation et publié 14 communiqués de presse ciblés supplémentaires, en plus des communiqués de presse qui accompagnent nos publications. Nous avons également publié 75 articles d'opinion et 59 articles de blogue, et lancé trois jeux-questionnaires économiques en ligne.

La pandémie a fourni une occasion de répéter nos messages en santé, notamment de faire appel aux entrepreneurs et au secteur privé pour pallier les lacunes évidentes du système de santé public et des hôpitaux, et de souligner la contribution importante des grandes sociétés pharmaceutiques. Nous avons continué de jouer notre rôle de chien de garde des finances publiques en cette période où les gouvernements se sentent dédouanés de toute responsabilité fiscale sous prétexte que nous sommes en période de crise. Également, nous avons lancé des publications qui ont fait beaucoup de bruit dans les médias, notamment sur la sous-exploitation de nos forêts, le développement régional, l'énergie et le dossier de la taxe carbone.

Nous avons poursuivi notre travail sur le terrain en 2020, notamment dans le cadre de notre programme Canada-États-Unis sur les meilleures pratiques et les mises en garde, même si les voyages pour des réunions en



personne étaient dans la plupart des cas hors de question. En particulier, nous avons établi une relation solide avec certains acteurs clés du nouveau gouvernement albertain élu en 2019, en travaillant spécifiquement avec eux sur les questions de santé et de déréglementation. Nous l'avons fait de manière personnalisée, en répondant à leurs requêtes spécifiques plutôt qu'en publiant simplement des recherches.

L'été dernier, l'Assemblée législative de l'Alberta a d'ailleurs adopté le projet de loi 30, qui contient des mesures intéressantes pour améliorer le système de santé, conformément au genre de réformes dont nous avons discuté avec eux. En réponse à cette nouvelle, nous avons lancé une publication montrant que la province doit aller plus loin et adopter des réformes plus ambitieuses. En s'inspirant de ce qui se fait en Europe, elle doit moderniser

son système de santé et fournir des soins véritablement centrés sur le patient. Nous avons ainsi apporté au gouvernement un soutien public, non seulement pour cette première étape importante, mais aussi pour d'autres mesures. Le secrétaire principal du premier ministre nous a dit qu'il avait trouvé notre publication excellente, tandis que le conseiller principal du ministre de la Santé m'a envoyé un courriel pour me remercier de « l'excellent article » du *Globe and Mail* sur le même sujet.

L'autre dossier sur lequel nous avons conseillé le gouvernement de l'Alberta, avec l'aide de l'experte de la Heritage Foundation, Diane Katz, est la réduction du fardeau réglementaire. Sur ce front, le premier ministre Jason Kenney a signalé cet automne que, jusqu'à présent, son gouvernement avait réduit la réglementation de 6,84 %, soit 45 886 exigences inutiles. L'Alberta progresse donc à un rythme trois fois plus rapide que la Colombie-Britannique et le Manitoba au cours de leur première année de réduction des formalités administratives. Selon le premier ministre, l'Alberta est sur la bonne voie pour réduire d'un tiers ses 670 977 règlements, ce qui sera une réalisation exceptionnelle.

Une version plus élaborée de notre publication sur le système de santé canadien en tant que mise en garde a été publiée au début de 2020 par la Heritage Foundation, qui a été classée par l'Université de Pennsylvanie comme le groupe de réflexion le plus influent au monde pendant plusieurs années consécutives. Le soi-disant « Medicare for All » étant un enjeu clé de l'élection américaine de 2020, nous avons aidé les électeurs à jeter un regard critique sur le système de santé bureaucratique et monopolistique du Canada, souvent cité comme modèle malgré ses lacunes flagrantes et ses violations des libertés fondamentales. L'étude a été partagée avec 3,1 millions d'Américains dans les pages du *Daily Signal*, et un article d'opinion a été publié par plusieurs grands journaux américains, dont le *Miami Herald*. En octobre dernier, l'étude a été incluse sous forme de chapitre dans un livre informatif, *No Choice, No Exit: The Left's Plans for Your Health Care*.

Bien sûr, nous nous sommes beaucoup concentrés en 2020 sur les réactions des gouvernements à la pandémie. Par exemple, nous avons lancé une publication sur les coûts des mesures de confinement. Celles-ci ont été mises en place à la hâte et apparemment sans tenir compte de leurs coûts économiques et sociaux. Le taux de chômage avait presque triplé au Canada en avril et presque quadruplé au Québec, en plus des augmentations massives de la dette publique.

Nous avons également lancé une courte animation, basée sur des données recueillies par l'Université d'Oxford, sur la question de savoir si la sévérité des mesures restrictives de confinement avait vraiment un impact sur le nombre de décès. Au regard des mesures mises en place dans 16 pays européens, la sévérité des confinements ne semble pas avoir eu d'impact dans un sens ou dans l'autre.

Cet automne, alors que le virus et les nouveaux confinements imposés par le gouvernement ont dominé l'actualité, nous avons publiquement dénoncé le refus répété du gouvernement de révéler les sources scientifiques sur lesquelles il s'appuyait pour fermer des entreprises et imposer des restrictions à la population en général. Nous avons nous-mêmes déposé une demande d'accès à l'information en juillet et le gouvernement refuse toujours d'y donner suite, alors que la loi prévoit une réponse dans les 20 jours.

Notre travail dans ce contexte comprenait également des suggestions pratiques et précises au gouvernement Legault sur la façon d'atténuer une partie des conséquences subies par les petits entrepreneurs, comme les propriétaires de restaurants. L'une de ces suggestions (une libéralisation des règles relatives à la vente d'alcool par les restaurants) a été adoptée plus tard dans l'année par l'Assemblée nationale du Québec.

Bien sûr, tout cela s'ajoute à nos recherches régulières sur une gamme de sujets, de la proposition erronée d'imposer un impôt canadien sur la fortune à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, en passant par la nouvelle Norme sur les combustibles propres du gouvernement fédéral et la possibilité d'augmenter la récolte forestière tout en protégeant l'environnement, ce qui profiterait grandement aux régions rurales en particulier.

Enfin, notre proposition d'organiser conjointement une réunion spéciale de la Société du Mont-Pèlerin avec l'une des organisations que j'aide, le Centre arabe pour la recherche scientifique et les études humaines, a été acceptée l'automne dernier. La réunion aura lieu en octobre 2023 et explorera comment le libéralisme classique pourrait avoir un écho plus large parmi des publics qui n'y ont pas été traditionnellement exposés. Cet événement consolidera le prestige et la position de l'IEDM parmi les plus hauts rangs de la communauté internationale des défenseurs du libre marché.

LES INTERVENTIONS DE L'IEDM EN CHIFFRES

24

PUBLICATIONS

IEDM Des idées pour une société plus prospère

LES NOTES ÉCONOMIQUES

SEPTEMBRE 2020

LA NCP : UNE MESURE QUI VA NUIRE À LA RELANCE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC
Une erreur écologique et économique considérable en temps de Covid-19

Par Miguel Ouellette



Vers la fin de 2016, le gouvernement fédéral annonçait son intention de consulter les provinces afin d'établir une nouvelle politique énergétique, soit la Norme sur les combustibles propres (NCP). L'objectif étant de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) tout en favorisant l'usage de combustibles, de sources d'énergie et de technologies à plus faible intensité en carbone. Ainsi, le gouvernement canadien a annoncé que la norme sera rendue publique à l'automne 2020.

Bien que l'intention derrière cette mesure énergétique soit louable, son format sera dommageable pour l'économie canadienne et son effet sur l'environnement est très incertain. La norme prévoit que, d'ici 2030, le Canada rejoindra à 20 % au-dessous des émissions de GES de 2005¹. Cependant, le Canada deviendrait le seul pays au monde à inclure dans une telle politique le gaz naturel et le propane², plaçant ainsi de nombreuses entreprises canadiennes en position de désavantage concurrentiel. Bien qu'il n'y ait aucun doute de la parade soit souvent une bonne chose, être seul dans la parade en est une toute autre.

UN FORMAT PEU FLEXIBLE
Dans la forme actuelle de la NCP, le Canada deviendrait le seul pays au monde à imposer une telle mesure si peu flexible : elle s'appliquera à tous les combustibles fossiles liquides, solides et gazeux, donc non seulement au transport, mais aussi aux procédés industriels. Elle obligera ainsi les fournisseurs de combustibles fossiles à réduire le teneur en carbone des carburants au cours de leur cycle de vie, et donc de prendre en compte toutes les émissions de gaz à effet de serre associées à leur extraction, leur production, leur distribution et leur utilisation. Ainsi, les entreprises devront respecter la norme soit en agissant elles-mêmes ou en achetant des crédits d'autres entreprises qui émettent moins de carbone, ce qui augmentera inévitablement leurs coûts de production.

En plus de la fenêtre extrêmement restreinte de dix ans pour revenir à 20 % au-dessous des émissions de GES de 2005, la norme ne se substituera pas aux politiques environnementales en vigueur, tant fédérales que provinciales, elle les complétera³. La tarification du carbone restera donc en vigueur malgré cette nouvelle norme. Cette duplication réglementaire, jumelée au format peu flexible de la norme, placera les entreprises canadiennes de plusieurs secteurs dans une position précaire et désavantageuse par rapport à la concurrence internationale, entre autres vis-à-vis certains exportateurs américains près des frontières canadiennes. C'est le cas du secteur manufacturier.

Cette Note économique a été préparée par Miguel Ouellette, économiste à l'IEDM. La Collection Énergie de l'IEDM vise à examiner l'impact économique du développement des diverses sources d'énergie et à influer les débats et les propositions initiales qui concernent ce champ d'activité important.



SONDAGES

3

SONDAGE SANTÉ 2020

Institut économique de Montréal

Rapport de recherche
Novembre 2020



© 2020 Ipsos. Tous droits réservés. Conformément aux engagements contractuels de confidentialité, Ipsos ne peut divulguer les résultats sans le consentement écrit préalable d'Ipsos.

IEDM Ipsos

TEXTES D'OPINION

78

16 NOVEMBRE 2020
LE SOLEIL, P. WEB

MIGUEL OUELLETTE - GAËL CAMPAN

Moins de protectionnisme sous un président Biden?



4 MINUTES

Avec la récente élection de Joe Biden chez nos voisins du Sud, plusieurs commentateurs et groupes de pression se sont dits rassurés par l'arrivée de ce politicien de carrière au ton plus posé que son prédécesseur. Mais sur le plan économique, peut-on réellement s'attendre à un président moins protectionniste qui facilitera le commerce avec notre pays?

Comme plusieurs experts en commerce international et diplomates, nous croyons que cette victoire des démocrates ne rimerait pas nécessairement avec davantage de libre-échange entre nos deux pays. Alors que les litiges dans les secteurs de l'aluminium et de l'acier pourraient effectivement s'adoucir, plusieurs observations nous mènent à croire que la fameuse mentalité *Buy American*, qui favorise au final des mesures protectionnistes dommageables pour l'économie américaine, est là pour de bon.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

16

17 MARS 2020

Trois mesures fiscales pour contrer le coronavirus



4 MINUTES

Montréal, le 17 mars 2020 – Alors que la COVID-19 continue de se propager à travers le Canada, on en appelle de plus en plus à des mesures budgétaires coûteuses pour contrer ses répercussions économiques. Une publication de l'IEDM lancée aujourd'hui fait valoir que les mesures fiscales constituent la réponse tout indiquée puisque les taux d'intérêt sont déjà bas.

« Plutôt que de saupoudrer l'argent public alors qu'il encourt déjà d'importants déficits, Ottawa devrait s'attaquer directement aux véritables menaces : les pertes d'emplois et les faillites parmi des travailleurs et des employeurs qui n'auraient pas de coussin financier pour traverser la crise », affirme Peter St. Onge, économiste senior à l'IEDM et coauteur de la publication.

« Ce relâchement économique est approposé puisque l'objectif vise au premier chef certains secteurs d'activités, et non l'ensemble de l'économie. Le tourisme, le restaurant et la vie nocturne, par exemple, sont particulièrement touchés. Et, en raison des salaires souvent plus modestes dans ces secteurs, bien des travailleurs n'ont pas l'épargne nécessaire pour traverser la crise », ajoute Luc Vallée, chef de la direction et économiste en chef de l'IEDM, et coauteur de la publication.

Il en va de même pour les entreprises qui les emploient. Parmi les quelque 119 000 restaurants et établissements commerciaux du pays – dont 98 % sont des petites entreprises – plusieurs n'ont pas les moyens de faire face à une baisse des ventes qui s'éterniserait.

OBSERVATIONS SPONTANÉES

59

15 JUIN 2020

KRISTLE WITTEVRONGEL

La COVID-19 et les accidents de voiture



2 MINUTES

Il y a quelques jours, le *Wall Street Journal* publiait un article intitulé « The Covid Age Penalty: New patient data offers a guide to opening while protecting seniors ». Selon cet article et les statistiques provenant d'une étude récente du professeur de Stanford John Ioannidis, pour les moins de 65 ans, les chances de mourir de la COVID-19 ne sont pas beaucoup plus élevées que celles de décéder dans un accident de voiture.

Bien entendu, pour les plus jeunes, les chances sont encore plus faibles. Depuis le 8 mars 2020, plus de 8100 Canadiens sont morts à cause de la COVID-19. En date du 8 juin, seulement 22 d'entre eux avaient moins de 40 ans.

En 2018, la dernière année pour laquelle les statistiques sont disponibles, il y a eu un total de 631 décès par accident automobile au Canada chez les 15 à 34 ans. Ces morts sont toutefois réparties sur une année entière. Au cours d'une période de trois mois se prêtant à la comparaison, on peut estimer que 160 Canadiens âgés de 15 à 34 meurent dans un accident d'auto. C'est sept fois plus de décès que de la COVID-19.

2

COMPARAISONS

Lors de consultations publiques et en commission parlementaire

MÉDIAS SOCIAUX

Plusieurs médias traditionnels imprimés et électroniques, aux prises avec des difficultés financières, consacrent de moins en moins d'espaces aux articles d'opinion et aux débats sur les politiques publiques. Ces dernières années, nous avons su adapter nos pratiques à cette nouvelle situation. Bien que les médias traditionnels continuent de jouer un rôle incontournable pour relayer nos messages auprès du public général et de mobiliser l'essentiel de nos ressources de communications, nous consacrons depuis trois ans plus de ressources aux médias sociaux, auxquels de plus en plus de Canadiens ont recours comme sources d'information.

Notre présence dans les médias sociaux a continué de croître en 2020. Notre équipe de communication consacre désormais une partie importante de son temps à publiciser nos publications et diffuser nos messages auprès de ce nouvel auditoire sur les diverses plateformes.

Nous avons publié 1157 tweets et créé 910 publications Facebook sur les pages de l'I'EDM en anglais et en français tout au long de l'année. Le nombre total de mentions « j'aime » sur notre page Facebook a augmenté de 24 % et le nombre de nos abonnés Twitter a augmenté de 16 %. Notre nouvelle et dynamique économiste Maria Lily Shaw a commencé à enregistrer de courts commentaires vidéo hebdomadaires qui se sont avérés très populaires sur nos plateformes de médias sociaux.



FACEBOOK en chiffres

17 517

Abonnés à la page

910

Publications

24 %

d'augmentation annuelle du nombre de mentions « j'aime » sur nos pages (de 13 699 à 17 026)



TWITTER en chiffres

5614

Abonnés à la page

1157

Tweets

68 %

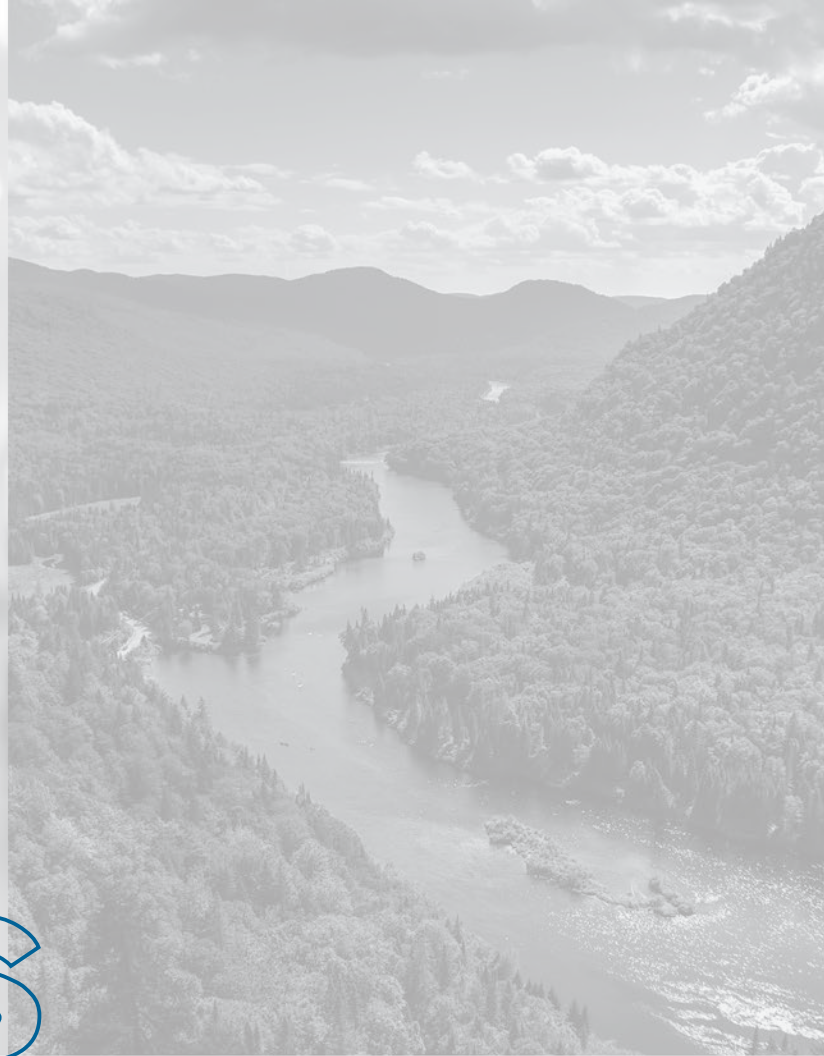
d'augmentation annuelle du nombre de mentions de l'I'EDM (de 1000 à 1680)





NOS THÈMES

Certains thèmes de recherche sont particulièrement importants pour nous parce qu'ils sont en lien direct avec la vitalité économique du pays, ou encore parce qu'ils concernent des politiques publiques qui améliorent concrètement la qualité de vie des citoyens. Même si la COVID-19 a éclipsé la plupart des autres sujets d'actualité, nos chercheurs ont poursuivi leur travail d'éducation économique et de recherche en 2020. Voici donc, rassemblées par thèmes, les principales publications qui ont servi à faire avancer la mission de l'institut l'année dernière.





NOS THÈMES

SANTÉ

Nous avons démarré l'année en trombe en publiant, dès janvier, un Point montrant que plus d'un patient québécois sur dix qui se rend à l'urgence en ressort sans avoir été soigné. Nous avons encore une fois fouillé les chiffres pour dégager cette statistique-choc : l'année précédente, près de 380 000 Québécois – soit plus de 1000 patients par jour – se sont présentés à l'urgence d'un hôpital et en sont ressortis sans prise en charge médicale, et sans avoir été réorientés. Parmi eux, plus d'un cinquième avaient pourtant été classés au triage comme étant des cas « très urgents » ou « urgents », ce qui signifie que leur condition pouvait mettre leur vie en danger.

La publication a fait un tabac médiatique au Québec et nos efforts auront certes réussi à faire prendre conscience aux décideurs qu'on ne peut laisser cette situation perdurer.

En santé, il est important pour nous de non seulement dénoncer ce qui ne fonctionne pas dans le système public, mais aussi de mettre en valeur l'apport du secteur entrepreneurial. Alors qu'Ottawa étudiait la possibilité de réglementer davantage le prix des médicaments, notamment avec l'idée d'une assurance gouvernementale nationale visant à remplacer les régimes mixtes provinciaux, une Note économique publiée en février est venue expliquer les bénéfices sous-estimés de l'innovation pharmaceutique et le rôle clé que jouent les prix pour la favoriser. Les médicaments offrent des bénéfices pour la santé qui se paient d'eux-mêmes et l'ingérence du gouvernement dans ce domaine est malavisée.

Nous avons également innové en créant notre « Palmarès du débordement des urgences du Québec, édition

2020 ». Celui-ci décrit la situation au cours de l'année précédente et mesure l'évolution de la situation depuis cinq ans grâce à des données obtenues en vertu de l'accès à l'information, avant la pandémie de COVID-19.

En août, après l'adoption par l'Assemblée législative de l'Alberta du projet de loi 30, le *Health Statutes Amendment Act*, une de nos publications a montré que les réformes proposées constituent un petit pas dans la bonne direction, mais que la province devait aller plus loin et adopter de nouvelles réformes de style européen pour moderniser son système de santé et offrir des soins véritablement axés sur le patient.

En novembre, alors que les Canadiens étaient confinés à divers degrés pour éviter que les hôpitaux ne débordent, nous avons publié un sondage Ipsos montrant qu'une très forte majorité d'entre eux désirent que notre système se dote d'une meilleure capacité de pointe. Les Canadiens, et particulièrement les Québécois, croient que le système de santé est trop bureaucratique pour répondre à leurs besoins et sont en faveur de donner un plus grand rôle aux entrepreneurs dans un système de santé universel.

Les Canadiens sont prêts à essayer de nouvelles façons de faire et sont conscients du fait que les dépenses de plus en plus importantes dans le système actuel ne livrent pas la marchandise. Sondage après sondage, l'IEDM montre que les Québécois en particulier sont ouverts à plus d'entrepreneuriat et de privé en santé, pourvu que l'universalité des soins demeure. À force de rappeler cette réalité, les politiciens n'auront d'autre choix que d'en prendre acte et d'être à l'écoute de ce que la population souhaite.



NOS THÈMES

ÉNERGIE ET RESSOURCES NATURELLES

Dans un contexte où le gouvernement fédéral s'apprêtait à publier sa nouvelle Norme sur les combustibles propres, qui se veut en quelque sorte une « taxe carbone additionnelle », nous avons publié en septembre une Note économique montrant les effets économiques négatifs reliés à l'imposition d'une telle mesure si peu flexible, qui s'appliquera non seulement au transport, mais aussi aux procédés industriels. Bien que cette mesure ait suscité moins d'attention de la part du grand public que l'imposition d'une taxe sur le carbone, ce sont encore une fois les manufacturiers, mais aussi les consommateurs canadiens, qui vont en subir les effets. Bien que la norme sur les carburants propres demeure une préoccupation, le fait que le gaz naturel et le propane soient maintenant exclus du règlement est certainement une victoire partielle pour nos efforts.

Un sondage Ipsos réalisé pour le compte de l'IEDM est venu montrer encore une fois que les Québécois sont non seulement très ouverts à l'exploitation de leurs ressources pétrolières, mais qu'ils préfèrent aussi de loin le pétrole de l'Ouest canadien au pétrole étranger. L'engouement des Québécois pour le pétrole de l'Ouest et l'exploitation de leurs propres ressources a même été à la hausse en 2020. Malheureusement, bien que les citoyens soient très ouverts à l'exploitation de leurs ressources pétrolières, les partis politiques provinciaux n'affichent pas le même engouement.

Au Québec, le discours public laisse entendre qu'on pourrait à brève échéance électrifier l'ensemble de

l'économie. Une de nos publications a dressé un bilan énergétique de la province tout en montrant à quel point l'électrification de l'économie, en particulier celle du secteur des transports, représente un défi considérable. Des solutions de rechange à l'hydroélectricité, comme le gaz naturel, existent et pourraient augmenter la capacité de production énergétique.

En octobre, une de nos publications sur la forêt québécoise a fait beaucoup jaser. Alors que le gouvernement s'apprêtait à revoir le régime forestier, des écologistes s'activaient afin de freiner l'exploitation de la ressource. Notre publication a toutefois montré que nos forêts pourraient être exploitées davantage sans entamer le potentiel de renouvellement de la ressource. En fait, il est tout à fait possible d'augmenter la récolte forestière tout en protégeant l'environnement, au grand bénéfice des régions et de l'ensemble des Québécois. En restant les bras croisés, nous laissons de côté des centaines de millions de dollars en revenus chaque année qui pourraient énormément aider nos régions.

Quelques semaines après notre publication, le ministère des Forêts a justement décidé de miser sur une augmentation de la récolte forestière dans son nouveau régime forestier. Lorsque joint par un journaliste du *Quotidien de Chicoutimi* à propos de la publication, le ministère a d'ailleurs déclaré n'avoir relevé aucune faille dans le document et qu'il « entend faire des annonces prochaines qui répondront à plusieurs éléments soulevés dans ce rapport ».



NOS THÈMES

ENTREPRENEURIAT ET RELANCE ÉCONOMIQUE

En avril, alors que les mesures de distanciation physique en vigueur pour ralentir la propagation du coronavirus frappaient de plein fouet l'industrie de la restauration, une publication mettait de l'avant des pistes de solution afin de venir en aide à ce secteur. Entre autres, nous avons suggéré que permettre aux restaurateurs de vendre des bouteilles de vin directement au consommateur serait une façon d'accéder à de nouveaux revenus sans effectuer de nouvelles dépenses importantes. Cette proposition fut également pour nous une façon de retaper sur le clou de la libéralisation du commerce de l'alcool. Le gouvernement du Québec a maintenant libéralisé les règles au chapitre de la vente d'alcool par les restaurants, une mesure dont nous sommes fiers de prendre une partie du crédit.

À l'échelle fédérale, nous avons lancé une publication en faveur d'un plan d'aide plus ciblé pour répondre aux effets du coronavirus. Entre autres, nos chercheurs ont fait valoir que des congés fiscaux ciblés offriraient une aide rapide et efficace aux travailleurs et entreprises affectées. Alors que la COVID-19 continuait de se propager à travers le Canada et que les mesures budgétaires devenaient de plus en plus coûteuses pour contrer ses répercussions économiques, cette publication de l'IEDM faisait valoir que les mesures fiscales constituent la réponse tout indiquée puisque les taux d'intérêt sont déjà bas.

Dans la même veine, une autre de nos publications a offert une critique des mesures d'aide en vigueur tout en identifiant les principes qui doivent guider l'action gouvernementale. Nos chercheurs ont notamment observé que des mesures visant le maintien du lien d'emploi, comme les subventions salariales, sont les plus propices à une reprise économique rapide.

Les mesures de confinement ont été mises en place par les gouvernements dans l'urgence et apparemment sans prendre en considération leur coût économique et social, faisant bondir le taux de chômage au pays, en plus d'alourdir fortement les dettes des gouvernements. Une publication lancée en juin est venue rappeler que le directeur parlementaire du budget avait déjà sonné l'alarme en ce qui a trait à des augmentations d'impôt probables de la part du gouvernement fédéral afin de combler le gouffre budgétaire. Or, de telles hausses pourraient exacerber les effets à long terme de la crise sur la croissance économique et nous faire payer longtemps les confinements stricts que nous avons connus.

UNE SITUATION FINANCIÈRE SOLIDE, MALGRÉ UNE ANNÉE PLEINE D'IMPRÉVUS

Dans les sociétés libres, le désir de contribuer à l'épanouissement de tous nos concitoyens se manifeste notamment par la philanthropie. Nous avons la chance de vivre dans une telle société au Canada. La réalisation de notre mission d'améliorer le bien-être des Canadiens par le biais de politiques publiques optimales et respectueuses de la liberté dépend entièrement de la générosité de nos donateurs privés puisque l'IEDM ne reçoit aucun financement public.

Les revenus totaux de l'IEDM en 2020 ont atteint 2 645 343 \$, ce qui représente une baisse de 16,5 % par rapport à 2019. Les dépenses totales ont été, elles, de 2 184 523 \$, soit une baisse de presque 33 % par rapport à 2019.

La réduction des revenus s'explique en partie par les défis financiers auxquels certains de nos donateurs ont fait face, mais aussi en bonne partie en raison de donations importantes qui ont pris fin en 2019 et qui étaient liées à certains programmes spécifiques. Par ailleurs, les programmes spécifiques en question étaient en fait déficitaires (c'est-à-dire que les dépenses qu'ils impliquaient dépassaient les revenus obtenus afin d'en assurer leur continuation). Cela a donc eu un impact direct sur cette baisse importante de nos dépenses en 2020. Des mises à pied et départs volontaires en 2020 ont également contribué à cette baisse circonstancielle, mais plusieurs embauches effectuées à la fin de l'année 2020 et au début de 2021 vont amoindrir l'effet de cette portion de la réduction de nos dépenses.

En conclusion, nos fondamentaux financiers demeurent absolument excellents. Notre organisation a en effet enregistré 19 surplus budgétaires en 21 ans d'opération... une performance dont devraient peut-être s'inspirer nos gouvernements!

Au 31 décembre 2020, notre réserve financière s'établit à 3 013 356 \$, dont une partie est en fait un fonds de stabilisation nous permettant de lisser nos dépenses et nos revenus sur plus d'un an, au besoin. La seconde partie constitue l'embryon d'un fonds de dotation au sens plus traditionnel du terme.

En résumé, l'IEDM s'est doté d'une santé financière irréprochable, combinée à une vision axée sur le long terme. C'est donc avec confiance et ambition que nous envisageons l'avenir.



Président-directeur général



IEDM

Des idées
pour une société
plus prospère

Gare Windsor, bureau 351
1100, avenue des Canadiens-de-Montréal
Montréal (Québec) H3B 2S2

T 514.273.0969 **F** 514.273.2581

iedm.org